

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 127-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.402

Déposée le: 14.04.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Machado Rebmann (Bern, LAVerte) (porte-parole)
Vanoni (Zollikofen, Les Verts)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 04.06.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Réaménagement de la Bolligenstrasse

La procédure de participation concernant le projet de « Réaménagement de la Bolligenstrasse Nord » a pris fin le 1^{er} avril 2015¹. D'après le *Bund* du 7 avril, de nombreuses organisations ont réclamé l'abandon ou la révision en profondeur du projet. A quelques rares exceptions près, les avis sont négatifs².

Derrière la dénomination anodine du projet se cache en fait un réaménagement propre à développer massivement les capacités du transport individuel motorisé. La documentation du projet ne le cache d'ailleurs pas, il s'agit de la première étape d'un gigantesque programme de développement routier en ville de Berne et alentours, qui va coûter des milliards. Une fois la Bolligenstrasse élargie, celle-ci servira de bretelle d'accès à un gigantesque échangeur autoroutier à trois niveaux au Wankdorf. Le contournement Wankdorf-Muri, un projet gelé pour l'instant, sera ensuite réalisé.

¹<http://www.be.ch/portal/de/index/mediencenter/medienmitteilungen.assetref/dam/documents/portal/Medienmitteilungen/de/2015/02/2015-02-25-flyer-korrektion-bolligenstrasse-nord.pdf>

²<http://www.derbund.ch/bern/region/Geplanter-Ausbau-der-Bolligenstrasse-stoesst-auf-Widerstand/story/21272738>
<http://www.bernerzeitung.ch/region/bern/Der-gigantische-dreistoeckige-Verkehrszirkus-erregt-Gemueter/story/19109352>

L'élimination de ces goulets d'étranglement va déplacer les problèmes en aval. La documentation du projet évoque l'élargissement de l'autoroute du Grauholz à huit pistes entre Wankdorf et Schönbühl ; elle est par contre muette concernant l'élargissement à six pistes de l'A1 jusqu'à Kirchberg³.

En vertu de l'article 55 de la loi sur les routes (LR), le financement d'un projet individuel dont les coûts nets sont supérieurs à deux millions de francs, et qui apporte une augmentation substantielle de capacité pour le trafic individuel motorisé ou qui équivaut à une nouvelle construction, requiert un crédit d'objet du Grand Conseil.

Dans ces conditions, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif est-il disposé à renoncer au projet de réaménagement de la Bolligenstrasse compte tenu des avis négatifs émis ?
2. Pense-t-il lui aussi que, si le projet doit quand même être réalisé, il doit être soumis au Grand Conseil en vertu de l'article 55 LR et ensuite au peuple ?
3. Est-il disposé à faire usage des possibilités qu'offre la loi sur les routes nationales (LRN) au canton en matière de collaboration (art. 10, 13 et 19 LRN) et de participation à l'élaboration du projet définitif (art. 21 et 27b LRN) pour demander à l'OFROU de redimensionner et de revoir complètement le projet Schermenweg dans l'intérêt du trafic lent ?
4. Quelle surface de terres cultivables et d'espaces d'utilité publique (p. ex. l'Allemend) disparaîtrait du fait :
 - a) de l'aménagement de la Bolligenstrasse,
 - b) de l'aménagement routier Wankdorf - Muri,
 - c) de l'aménagement de l'A1 entre Wankdorf, Schönbühl et Kirchberg ?
5. Que pense le Conseil-exécutif de ce risque compte tenu de l'objectif déclaré de préservation des terres cultivables ?

Motivation de l'urgence :

Les responsables du projet ont annoncé vouloir évaluer rapidement les résultats de la procédure de participation et veulent s'en tenir au calendrier serré. Il faut donc déterminer rapidement qui a la compétence d'autoriser le projet. Si une réponse rapide est donnée à la présente interpellation, les clarifications interviendront à temps. L'urgence est en outre dictée par le calendrier du projet : d'après la documentation, la procédure de mise à l'enquête et d'octroi du permis de construire devrait avoir lieu vers la fin de l'année pour la Bolligenstrasse. D'après la documentation de l'OFROU, le projet définitif concernant le Wankdorf est prévu pour 2015/2016 et la procédure d'approbation des plans pour 2017-2019.

³ <http://www.bernerzeitung.ch/region/bern/A1-Sechsspurig-von-Bern-bis-Kirchberg/story/20641311>